



VOTRE PATRIMOINE EN 2026

RÉALISEZ VOS PROJETS MALGRÉ L'INSTABILITÉ, C'EST POSSIBLE !

Loin des débats politiques et budgétaires, les Français s'interrogent sur leurs projets pour l'année 2026. Immobilier, épargne, transmission... Comment faire les bons choix dans un contexte national et international incertain ? Conseils des notaires dresse le bilan et vous livre les meilleures pistes.

La fiscalité mouvante et les dispositions juridiques tout aussi incertaines ne doivent pas empêcher les ménages de mener à bien leurs projets familiaux et patrimoniaux. Pour cela, comme nous l'explique Benoit Renaud, président de l'Unofi, il est important de revenir aux fondamentaux, de raisonner en « bon père de famille » en privilégiant une vision à long terme.

Oubliez la spéculation et la quête de gains immédiats, optez pour des placements durables qui mixent efficacement risque et rentabilité comme l'assurance-vie ou l'immobilier (*lire page 30*).

La créativité fiscale, un mal français

En matière d'impôts, la France s'est toujours montrée à la pointe de l'innovation ! Un petit retour sur ces vingt dernières années permet d'en prendre la pleine mesure. En effet, qu'il

s'agisse de la TVA ou de la CSG, ces inventions françaises, très décriées, s'avèrent pourtant bien plus rentables que l'impôt sur le revenu. Au point d'être largement reproduits dans le reste du monde. Cet éclairage complet permet de relativiser et de mesurer que le décalage entre préoccupations des ménages et politique fiscale n'est pas nouveau (*lire page 32*). Un petit tour du côté de nos voisins confirme que la France occupe toujours la première place du podium en Europe avec des prélèvements obligatoires qui représentent 45,6 % du PIB. Toutefois, en 2018, ce taux s'élevait à 48,3 %. De plus, la Belgique, le Danemark ou encore l'Autriche s'approchent fortement des records français (*lire page 34*). Moralité : l'herbe n'est pas toujours plus verte ailleurs et il reste possible de réaliser ses projets en privilégiant la sécurité économique et juridique. Pour cela, le notaire reste le pilier stable de l'équation.

BARBARA BÉNICHOU

MINI-SOMMAIRE

► **Entretien** avec Benoit Renaud, président de l'Union notariale financière (Unofi) P. 30

► **Impôts** : retour sur vingt ans de fiscalité à la française P. 32

► **La France**, championne de l'impôt ! P. 34

...